

Programme de stages ACP

Vous êtes étudiant ou jeune diplômé ? Vous souhaiteriez acquérir une expérience professionnelle à la Banque européenne d'investissement (BEI), l'institution de financement de l'Union européenne ? Dans ce cas, il se pourrait bien que le programme de stages ACP vous intéresse.

Le programme de stages ACP, qui est financé sur les ressources des États membres de l'UE, s'adresse aux étudiants ressortissants des pays partenaires d'Afrique, du Pacifique et des Caraïbes¹. Ce programme de stages a pour objectif d'offrir aux candidats retenus l'occasion d'améliorer leurs compétences et d'acquérir de l'expérience dans le monde du travail au sein d'un environnement international multiculturel.

Durée du stage : 6 mois, avec possibilité de prolongation jusqu'à une durée totale de 12 mois.

Quels profils recherchons-nous ?

La BEI recherche des jeunes femmes et des jeunes hommes talentueux qui souhaitent contribuer à l'amélioration de la qualité de vie des populations en œuvrant en faveur du développement économique et social dans les pays partenaires ACP. Le programme est destiné à des candidats spécialistes de domaines en rapport avec les activités d'une banque internationale d'investissement et de développement, tels que la finance, l'économie, le droit, l'environnement, l'ingénierie ou l'urbanisme.

Pouvez-vous y prétendre ?

Pour être sélectionnés, tous les candidats au programme de stages ACP devront répondre aux critères suivants :

- * être ressortissants d'un pays partenaire ACP ;
- * posséder une bonne maîtrise de l'anglais ou du français et avoir une connaissance pratique de l'autre langue ;
- * être titulaires d'un diplôme délivré par un établissement supérieur d'un pays partenaire ACP ou être dans la dernière année d'un tel cursus ;
- * avoir la capacité manifeste de conduire des travaux analytiques, de faire preuve d'un bon esprit de discernement et de travailler en équipe ;
- * avoir acquis une certaine expérience professionnelle (habituellement pas plus de deux ans) ;
- * avoir la capacité et la volonté d'apprendre d'autrui.

Que propose la BEI ?

Elle offre une occasion, dans un environnement international, de s'épanouir professionnellement ainsi que d'acquérir une expérience globale et une bonne connaissance des diverses activités de la BEI. Tous ses stagiaires bénéficient d'une enveloppe de rémunération compétitive comprenant une allocation mensuelle, une assurance et le remboursement de leurs frais de déplacement, à raison d'un voyage aller et retour depuis (vers) leur lieu d'origine, ou de deux voyages aller et retour pour les stages de 12 mois. Les frais d'hébergement et de séjour seront à la charge des stagiaires.

Chaque candidat sélectionné s'engage à participer au programme pour une durée de six mois au minimum et de douze mois au maximum, qu'il passera au siège de la BEI à Luxembourg.

Comment poser sa candidature ?

Les personnes intéressées sont invitées à consulter le site web de la BEI à l'adresse suivante : <https://erecruitment.eib.org>. Les stages proposés y seront publiés entre les mois de novembre et décembre 2017. Il sera demandé aux candidats de fournir un CV et une lettre de recommandation, rédigée de préférence par un professeur. Seuls les candidats retenus pour un stage seront contactés en vue de confirmer leur intérêt et de déterminer leur disponibilité.



Banque européenne d'investissement
 98-100, boulevard Konrad Adenauer – L-2950
 Luxembourg
 (+352) 43 79 1 (+352) 43 77 04
www.bei.org/acp – info@bei.org

¹ Le programme est ouvert aux ressortissants des pays ACP qui ont ratifié l'accord de partenariat entre les membres du groupe des États d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique, d'une part, et la Communauté européenne et ses États membres, d'autre part (« l'accord de Cotonou »), signé à Cotonou le 23 juin 2000 et révisé à Luxembourg le 25 juin 2005 puis à Ouagadougou le 22 juin 2010, et qui peuvent bénéficier de la coopération pour le financement du développement au titre du Fonds européen de développement : Angola – Antigua-et-Barbuda – Belize – Bahamas – Barbade – Bénin – Botswana – Burkina Faso – Burundi – Cameroun – Cap-Vert – Comores – Côte d'Ivoire – Djibouti – Dominique – Érythrée – Éthiopie – Fidji – Gabon – Gambie – Ghana – Grenade – Guinée-Bissau – Guyana – Haïti – Îles Cook – Îles Marshall – Îles Salomon – Jamaïque – Kenya – Kiribati – Lesotho – Liberia – Madagascar – Malawi – Mali – Maurice – Mauritanie – Micronésie – Mozambique – Namibie – Nauru – Niger – Nigeria – Niue – Ouganda – Palau – Papouasie-Nouvelle-Guinée – République centrafricaine – République démocratique du Congo – République de Guinée – République dominicaine – République du Congo – Rwanda – Saint-Christophe-et-Niévès – Sainte-Lucie – Saint-Vincent-et-les-Grenadines – Samoa – Sao Tomé-et-Principe – Sénégal – Seychelles – Sierra Leone – Somalie – Suriname – Swaziland – Tanzanie – Tchad – Timor-Oriental – Togo – Tonga – Trinité-et-Tobago – Tuvalu – Vanuatu – Zambie – Zimbabwe.